Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260303-DCM20260304-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

Date de réunion : 03/03/2026

Date de convocation : 18/02/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 22
- conseillers votants : 26
- pouvoirs : 4

Votes : Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars, à dix-huit heures vingt,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Claude DARE, Cécile LE ROUX, Henri LELIAS, Christelle HÉLIÈS, François-Guillaume LE GALL, Adeline CORNEC, Philippe MONOT, Denis MERCELLE, Jean-Michel LANNUZEL, Jean-Yves GOURIOU, Laurence CORRE, Pascal SIMIER, Sandrine LAVIGNE, Sandrine GAC, Fabienne LANDURE, David NORMAND, Charline NICOVIOTIS, Dominique MIGNON, Nadine KASSIS, Laurence GUIARD-RENAULT, Pascal HERVIO, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwendal LE COQ, pouvoir à Claude DARE
Sabrina OULHEN, pouvoir à Christelle HELIES
Liliane OGOR, pouvoir à Cécile LE ROUX
Christelle MARTIN, pouvoir à Adeline CORNEC

Absents : Caroline PRIGENT-LÉON
Alain FLOUR
Camille GUIAVARCH

Secrétaire de séance : Sandrine GAC.

DCM N°2026-03-04

OBJET

AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal est appelé à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 du Budget Principal comme suit :

A- Résultat de l'exercice (précédé du signe - si déficit)	2025	1 149 439,56
B - Résultat antérieur reporté de	2024	200 000,00
C- Résultat à affecter : A+B		1 349 439,56
D- Solde d'exécution d'investissement	2025	17 270,33
E- Solde des restes à réaliser d'investissement		-2 341,25
RAR Recettes		21 000,00
RAR Dépenses		23 341,25
F- Besoin de financement (D+E)		14 929,08
AFFECTATION		
1- Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068)		
2- Solde disponible affecté comme suit : -Affectation complémentaire en réserves (c/1068) -Affectation à l'excédent reporté (Ligne002)		1 149 439,56 € 200 000 €

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260303-DCM20260304-DE

Vu les articles L1612-32 et R.1612-52 du code général des collectivités territoriales ;
Vu le Compte Financier Unique 2025,
Entendu l'exposé de Madame Laurence CORRE,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 février 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 du Budget Principal comme ci-dessus présentée.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)

Par délégation du Maire
Laurence CORRE

Acte rendu exécutoire, compte tenu :
du dépôt en sous-préfecture effectué le : 05/03/2026
et de la publication effectuée le : 05/03/2026